



Avis de demande

Entreprise d'égouts de la municipalité rurale de Miscouche Augmentation de tarifs

L'ENTREPRISE D'ÉGOUTS DE MISCOUCHE a présenté une demande à la Commission pour approbation d'une augmentation des tarifs d'égouts de 40 \$ par unité chaque année pour les cinq prochaines années commençant le 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

IL EST POSSIBLE DE CONSULTER LES DÉTAILS DE LA DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS ainsi que les tarifs actuels du Service public sur le site Web de la Commission à www.irac.pe.ca/utilities. Les questions par rapport aux modifications doivent être transmises au Service public de Miscouche.

SI VOUS SOUHAITEZ COMMENTER sur la demande de Miscouche, vous pouvez écrire ou envoyer un courriel à la Commission. Les questions par rapport aux modifications doivent être transmises directement au Service public.

Les commentaires écrits doivent nous parvenir d'ici le lundi 20 décembre 2021.

LE PROCESSUS D'EXAMEN TARIFAIRE DE LA COMMISSION comprend :

- le dépôt d'une demande de tarifs par le service public;
- l'avis public des modifications tarifaires proposées par le Service public;
- l'examen par la Commission de la demande, y compris les commentaires écrits; et
- la délivrance d'une ordonnance soulignant la décision de la Commission sur la demande et les tarifs à facturer.

Toute décision sur la demande du service public sera disponible sur le site Web de la Commission.

COORDONNÉES :

SERVICE PUBLIC

Michelle Perry, directrice générale
Entreprise d'égouts de Miscouche
C. P. 70, 15, promenade Main E.
Miscouche (Î.-P.-É.) COB 1T0
Tél. : 902-436-4962
Email :
communityofmiscouche@pei.aibn.com

COMMISSION -

Commission de
réglementation et d'appels
de l'Île-du-Prince-Édouard
Objet : Demande de
modification des tarifs de
Miscouche
C. P. 577
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7L1
Tél. 902-892-3501
Sans frais : 1-800-501-6268
Courriel : info@irac.pe.ca
www.irac.pe.ca

FAIT à Charlottetown, le 3 décembre 2021